

	PAGES.
PROCÈS-VERBAL fait dans une assemblée des habitants de Berthier, au sujet du rétablissement de leur presbytère incendié, homologué	367
PROCÈS-VERBAL du grand-voyer sera exécuté selon sa forme et teneur, à peine de 10 livres d'amende contre chacun des contrevenants	442
PROCÈS-VERBAUX ET PLAN qui séparent les terrains de la censive du roi, dans la ville de Québec, d'avec ceux de la fabrique et du séminaire, homologués.....	410
PROCUREUR DU ROI de la juridiction de Montréal, le Sieur Foucher.....	97
PROCUREUR DU ROI en la juridiction des Trois-Rivières, le sieur de Tonnancourt	104
PROCUREUR DU ROI en l'amirauté de Québec, le sieur Perthuis.....	112
PROCUREUR DU ROI en la prévôté de Québec, le sieur Boucault.....	98
PROCUREUR FISCAL de la ville de Québec, le sieur Peuvret de Mesnu.....	86
PROCUREUR-GÉNÉRAL au conseil supérieur de Québec, le sieur Verrier..	99
PROFIT d'une expédition contre le Canada, partagé par tiers.....	9
PROLONGATION de la commission de gouverneur, etc., pour le sieur Huault de Montmagny, (1645).....	15
PROPRIÉTAIRE INCOMMUTABLE, Voyez " <i>Acquéreur</i> ."	
PROPRIÉTAIRES d'héritages en fief, tenus de porter foi et hommage et faire leurs aveux et dénombremens, et les propriétaires d'héritages en censive, tenus de faire leurs déclarations, 214, 229 et.....	247
PROPRIÉTAIRES des fiefs Beaulieu et Lagrosardière, en l'Isle d'Orléans, Jugement définitif entr'eux, au sujet d'arrérages de cens et rentes.....	348
PROPRIÉTAIRES de maisons et emplacements dans la ville des Trois-Rivières, tenus de placer sur les rues, le long de leurs maisons ou emplacements, des pièces de bois équarries, pour aller et venir facilement dans les dites rues..	432
PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES des maisons de la ville de Québec, feront ramoner leurs cheminées tous les mois.....	445
PROUVILLE DE TRACY, (MONSIEUR) gouverneur de l'Amérique Méridionale et septentrionale, en 1663.....	27
PROVISIONS de la charge de gouverneur, etc., en Canada, pour le sieur de Lauzon, 16. De la charge de gouverneur pour le sieur Nicolas Denys, désignant l'étendue de son gouvernement, 17. De gouverneur, etc., en Canada, Acadie,	